



## Rapport de situation sur l'accélération de la prévention, de la maîtrise et de l'élimination des maladies transmissibles grâce à l'intégration : optimiser le soutien de Gavi et du Fonds mondial

### Introduction

1. En 2022, le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale a analysé l'absence de progrès concernant les cibles des objectifs de développement durable (ODD) à atteindre pour les maladies transmissibles, notamment le VIH, la tuberculose, le paludisme et les maladies évitables par la vaccination. Les résultats de l'évaluation ont été présentés dans un document technique (EM/RC69/5) lors de la soixante-neuvième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale. Ceux-ci suggèrent qu'il est possible d'améliorer l'efficacité et d'atteindre les plus vulnérables à l'aide d'interventions à fort impact en remédiant à la fragmentation des contributions des initiatives mondiales pour la santé, notamment Gavi, l'Alliance du vaccin, et le Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial).
2. En réponse aux résultats de cette analyse, la soixante-neuvième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale a adopté la résolution EM/RC69/R.3 en octobre 2022 afin d'optimiser les contributions de Gavi et du Fonds mondial par le biais de l'intégration. Les besoins financiers de l'OMS pour la mise en œuvre de la résolution ont été estimés à USD 4 950 242 pour trois ans.
3. Le présent rapport de situation synthétise les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution EM/RC69/R.3 dans la Région de la Méditerranée orientale depuis octobre 2022.

### Le point sur la situation

4. Dans l'ensemble, les progrès restent limités. L'OMS a tenté de lever des fonds auprès de Gavi et du Fonds mondial pour mettre en œuvre les activités qu'elle propose, mais les allocations du Conseil d'administration du Fonds mondial pour le cycle de financement actuel, 2023-2025, laissent une place très limitée, voire inexistante, au financement de l'OMS au niveau régional. Les progrès accomplis au regard des six orientations stratégiques pour coordonner et optimiser l'appui de Gavi et du Fonds mondial, et du cadre d'action associé présenté dans le document technique EM/RC69/5, sont présentés dans le Tableau 1 ci-dessous.
5. **Gouvernance.** Le leadership de l'OMS au sein du groupe régional d'appui technique, qui soutient la mise en œuvre de l'Initiative d'action pour le Moyen-Orient du Fonds mondial, constitue un modèle régional. Ce soutien concerne six des dix pays financés par des subventions du Fonds mondial, classés comme des environnements difficiles. En outre, au niveau mondial, le processus « Avenir des initiatives pour la santé mondiale » (Future of Global Health Initiatives, FGHI) a été mis en œuvre en 2023 pour identifier des moyens permettant de garantir que ces initiatives aient une plus grande efficacité et une meilleure efficacité, et qu'elles soient plus équitables ; l'objectif recherché à cet égard était de compléter le financement national afin de renforcer les capacités des systèmes de santé et d'avoir un impact sur la santé, dans le cadre des processus d'établissement des priorités menés par les pays et des voies menant à la couverture sanitaire universelle. En décembre 2023, le processus FGHI a conduit au

lancement du Programme de Lusaka, qui vise à établir une base solide pour une action coordonnée en faveur de cinq changements clés nécessaires à l'évolution à long terme des initiatives mondiales en santé.

6. **Financement.** L'OMS a mené une analyse de l'efficacité interprogrammatique au Pakistan, présentée lors d'une séance d'information avec Gavi et le Fonds mondial. Cette analyse devrait contribuer à optimiser le renforcement des systèmes de santé dans le cadre des subventions allouées au Pakistan.

7. **Prestation de services.** Les interventions de base pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, ainsi que pour la vaccination, sont actuellement en cours d'inclusion dans un ensemble régional de services de soins de santé essentiels. De plus, l'OMS a lancé une initiative régionale pour promouvoir les activités de la Health Campaign Effectiveness Coalition (Coalition pour l'efficacité des campagnes de santé), visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité des services de santé. Cette initiative revêt une importance particulière dans les contextes fragiles, touchés par des conflits et vulnérables.

8. **Personnels de santé.** L'OMS a rédigé une note conceptuelle pour un programme intégré de formation destiné aux responsables de niveau intermédiaire qui comporte une formation en ligne sur les questions spécifiques au programme et une formation en présentiel sur la gestion de l'intégration. Il a été proposé à Gavi et au Fonds mondial de le financer et de l'inclure dans les subventions accordées aux pays.

9. **Accès aux produits.** Les progrès réalisés à ce jour dans ce domaine sont limités, mais la nouvelle initiative phare de la Directrice régionale de l'OMS pour la Méditerranée orientale sur l'amélioration de l'accès à des produits médicaux abordables et la garantie de chaînes d'approvisionnement équitables devrait contribuer à faire évoluer la situation.

10. **Systèmes d'information sanitaire.** Des progrès significatifs ont été réalisés dans la convergence progressive des systèmes de données en faveur de l'intégration. Cela inclut l'harmonisation des systèmes de gestion des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose, le paludisme et pour la vaccination, ainsi que des systèmes de détection des épidémies, grâce à la promotion de solutions numériques. Cette avancée s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution EM/RC68/R.3 du Comité régional, qui établit une stratégie régionale pour la surveillance intégrée des maladies, adoptée en octobre 2021.

## Conclusion

11. En 2024, l'analyse réalisée en 2022, qui a conduit à la résolution EM/RC69/R.3, demeure pertinente. La fragmentation dans la mise en œuvre des subventions de Gavi et du Fonds mondial reste un obstacle majeur à l'accélération des efforts de prévention, de maîtrise et d'élimination des maladies transmissibles, qui est au cœur de la résolution. Toutefois, la mise en œuvre de la résolution reste limitée. Des incitations substantielles subsistent à divers niveaux pour maintenir un statu quo fragmenté. En outre, l'OMS n'a pas été en mesure de mobiliser les fonds nécessaires pour mettre en œuvre ses activités visant à faciliter l'obtention de résultats dans les pays. Le domaine dans lequel les progrès les plus importants ont été réalisés est celui des systèmes d'information sanitaire, qui a bénéficié des efforts déployés pour mettre en œuvre la résolution EM/RC69/R.3. La synergie des deux résolutions dans ce domaine de travail a permis de réaliser des progrès. La défragmentation préconisée dans la résolution EM/RC69/R.3 a également trouvé un écho important dans le processus FGHI de 2023, qui a abouti au programme de Lusaka. Celui-ci inclut des engagements sur cinq changements clés pour l'évolution à long terme de l'écosystème des initiatives mondiales pour la santé, y compris pour l'OMS.

## **Orientations futures**

12. En vue d'améliorer la mise en œuvre de la résolution EM/RC69/R.3 du Comité régional, des efforts supplémentaires sont proposés dans trois domaines afin :

- de mettre à profit les progrès existants, tels que l'approche consolidée de renforcement des systèmes de santé adoptée pour l'Initiative d'action pour le Moyen-Orient, l'analyse d'efficacité interprogrammatique entreprise au Pakistan et les progrès réalisés en matière de surveillance intégrée des maladies dans la Région, afin de tirer des enseignements, d'identifier les réussites et de les reproduire ;
- de poursuivre le plaidoyer, notamment par le biais du Programme de Lusaka, en veillant à ce que la voix des États Membres soit entendue dans les conseils d'administration des initiatives mondiales pour la santé ; et
- d'établir un dialogue avec Gavi et le Fonds mondial par le biais d'un protocole d'accord tripartite afin d'obtenir leur engagement en faveur de la mise en œuvre, y compris par un financement catalytique pour l'OMS et les États Membres.

Tableau 1. Résumé des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution EM/RC69/R.3, y compris les produits de l'OMS et les résultats des pays, mars 2024

	Produits proposés par l'OMS		Résultats des pays	
	Proposition	Progrès accomplis (mars 2024)	Proposition	Progrès accomplis (mars 2024)
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approche normative pour intégrer les contributions de Gavi et du Fonds mondial dans les stratégies sanitaires nationales</li> <li>Analyse des lacunes dans l'appui au renforcement des systèmes de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation OMS sur les pactes nationaux</li> <li>Cadre consolidé pour préparer la composante de renforcement des systèmes de santé de la subvention de l'Initiative d'action pour le Moyen-Orient du Fonds mondial, en coordination avec Gavi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une stratégie nationale de santé qui intègre les contributions</li> <li>Plan pluriannuel chiffré pour le renforcement des systèmes de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun progrès à ce jour</li> <li>Composante consolidée du renforcement des systèmes de santé de la subvention de l'Initiative d'action pour le Moyen-Orient du Fonds mondial en coordination avec Gavi</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination facilitée dans le cadre du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Progrès limités à ce jour</li> <li>Opportunités résultant de l'engagement du Programme de Lusaka en faveur des initiatives mondiales pour la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les propositions sont préparées, gérées et suivies du point de vue du système de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Progrès limités à ce jour</li> </ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille d'évaluation des progrès en matière de financement de la santé : espace budgétaire pour les évaluations dans le domaine de la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir le point sur les progrès réalisés dans le rapport de situation EM/RC71/INF.DOC.5 relatif à la résolution EM/RC69/R.2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allocation accrue de ressources nationales dans le cadre de la stratégie nationale de financement de la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir le point sur les progrès réalisés dans le rapport de situation EM/RC71/INF.DOC.5 relatif à la résolution EM/RC69/R.2</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des orientations et un appui technique pour les analyses d'efficacité interprogrammatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse d'efficacité interprogrammatique achevée et séance d'information effectuée au Pakistan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépense de ressources identifiées et éliminées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyses d'efficacité interprogrammatique partagées avec le Gouvernement, Gavi et le Fonds mondial pour préparer de nouvelles subventions</li> </ul>
Prestation de services	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste modèle d'interventions essentielles en matière de vaccination ainsi que de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme à inclure dans les ensembles nationaux de services de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les interventions sont incluses dans un ensemble régional de services de santé</li> <li>L'outil OMS de prestation et de mise en œuvre de l'ensemble des services utilisé pour développer des ensembles de services essentiels pour les campagnes intégrées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration des interventions dans l'ensemble national de services de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir le point sur les progrès réalisés dans le rapport de situation EM/RC71/INF.DOC.5 relatif à la résolution EM/RC69/R.2</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modèle d'approche de la réorganisation des services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet régional sur l'efficacité des campagnes sanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption d'une perspective consistant à mettre en place des soins de santé primaires centrés sur la personne en vue de la couverture sanitaire universelle (par exemple au Pakistan, au Soudan et en Tunisie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet pilote de modèle de soins au Pakistan</li> <li>Le Pakistan sera considéré comme un pays pilote pour la Health Campaign Effectiveness Coalition (Coalition pour l'efficacité des campagnes de santé)</li> </ul>

	Produits proposés par l'OMS ( <i>suite</i> )		Résultats des pays ( <i>suite</i> )	
	Proposition	Progrès accomplis (mars 2024)	Proposition	Progrès accomplis (mars 2024)
Personnels de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des besoins en formation facilitée par l'OMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Note conceptuelle de l'OMS sur le renforcement des capacités des responsables de niveau intermédiaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer durablement les capacités nationales pour les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ainsi que pour la vaccination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Progrès limités à ce jour</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyses du marché du travail dans le secteur de la santé facilitées par l'OMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir le point sur les progrès réalisés dans le rapport de situation EM/RC71/INF.DOC.5 relatif à la résolution EM/RC69/R.2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique nationale d'incitation et de rémunération complémentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir le point sur les progrès réalisés dans le rapport de situation EM/RC71/INF.DOC.5 relatif à la résolution EM/RC69/R.2</li> </ul>
Accès aux produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan national d'évaluation et de consolidation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet d'Initiative phare régionale à venir visant à améliorer l'accès aux produits médicaux abordables et à garantir des chaînes d'approvisionnement équitables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achats nationaux optimisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Progrès limités à ce jour</li> </ul>
Systèmes d'information sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de travail facilité par l'OMS pour favoriser la convergence des systèmes de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse documentaire de l'état d'avancement de l'intégration dans 13 pays</li> <li>Missions de l'OMS pour soutenir la transition progressive vers l'intégration dans 10 pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Systèmes de données consolidés utilisés pour le suivi et l'évaluation dans le contexte de la surveillance intégrée des maladies et des systèmes d'information pour la gestion sanitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan national pour une convergence progressive des systèmes de données sur la voie de l'intégration dans 10 pays</li> </ul>